

**DECLARATION COMMUNE DU 10^{ème} SOMMET
DE LA GRANDE REGION**

1er février 2008 – Namur

***Annexe 1
Réalizations sous la présidence des partenaires belges***

Table des matières :

Table des matières :	1
1. Coopération territoriale européenne Grande Région 2007-2013.....	2
2. Démographie et emploi	2
3. Economie, Recherche et Innovation.....	3
3.1. Clusters.....	3
a) Transport et logistique :	3
b) Eco-construction :	4
c) Les technologies de l'information et de la communication :	4
3.2. Coopération interuniversitaire.....	4
4. Economie sociale.....	6
5. Mobilité et échanges interrégionaux	7
5.1. Coupe de football des jeunes	7
5.2. Forum jeunesse	7
5.3. Pérennisation des réseaux culturels	7
5.4. Relations avec le Comité des Régions de l'Union Européenne.....	8
5.5. La langue du voisin	9
5.6. Réseau de veille transfrontalier relatif aux épizooties	9
6. Rayonnement international.....	10
6.1. Promotion des entreprises à l'exportation	10
6.2. Coopération au développement.....	10
7. Maison de la Grande Région	11

1. Coopération territoriale européenne Grande Région 2007-2013

Dans le cadre de la nouvelle période de programmation 2007-2013 de l'Union européenne, les Autorités partenaires ont déposé auprès de la Commission européenne le programme opérationnel de coopération transfrontalière INTERREG IV A Grande Région.

Ce programme remplace désormais les trois programmes antérieurs INTERREG III A 2000-2006 Sarre-Moselle-(Lorraine)-Palatinat Occidental (SM(L)PO), Wallonie-Lorraine-Luxembourg (WLL), Allemagne-Luxembourg-Communauté germanophone de Belgique (DeLux), ainsi que l'OCR "e-BIRD".

Il bénéficie d'une enveloppe globale de 106 millions d'euros de crédits du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et vise à renforcer la coopération au niveau transfrontalier par des initiatives conjointes locales et régionales entre partenaires issus des territoires qui composent la Grande Région.

Il couvre un nombre important de thématiques d'intérêt commun afin de soutenir aussi bien des projets de proximité que des actions d'envergure à l'échelle du territoire grand régional, au travers de 3 axes et 14 mesures.

Le texte du programme opérationnel a été approuvé par la Commission européenne le 12 décembre 2007.

2. Démographie et emploi

Suite à l'étude réalisée en 2004-2006 par l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi¹, le diagnostic a fait l'objet d'un débat opérationnel entre les acteurs concernés lors d'une conférence sur les préconisations opérationnelles à concrétiser pour l'emploi avec le concours des programmes européens 2007-2013.

Celle-ci, organisée conjointement par la présidence, l'OIE et le Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR), a eu lieu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Luxembourg le 29 juin 2007 de 9h30 à 17h00 et a réuni 110 personnes. Ce symposium a trouvé son essence dans la volonté de débattre de projets à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des travailleurs et citoyens de la Grande Région dans leur quotidien.

Les recommandations issues de cette journée de réflexion concernent l'accueil et l'intégration sociale des travailleurs transfrontaliers, la mobilité et les transports en commun en Grande Région ainsi que les formations communes et ont été adoptées lors du Sommet intermédiaire des Exécutifs de la Grande Région le 10 juillet à Eupen.

¹ « Le marché du travail de la Grande Région à l'horizon 2020 : perspectives pour la Sarre, la Lorraine, la Rhénanie-Palatinat, le Luxembourg, la Wallonie et la Communauté germanophone de Belgique », publiée en juin 2007 aux éditions Bertelsmann.

3. Economie, Recherche et Innovation

3.1. Clusters

La Grande Région soutient une politique active de rapprochement entre universités, entreprises et pôles de recherche. Fortes d'un passé industriel commun, les régions qui la composent travaillent sur des secteurs technologiques proches ce qui rend les opportunités de rapprochement entre clusters relativement importantes, et devrait permettre de déboucher sur un ou plusieurs projets de coopération dans le cadre de la nouvelle génération des programmes Interreg.

Trois secteurs où existent des convergences entre partenaires de la Grande Région se sont dégagés suite aux consultations de la présidence avec les groupes de travail de la Grande Région « Questions économiques » et « Promotion des entreprises » ainsi qu'avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEx) :

- a) le transport et la logistique ;
- b) le génie mécanique (éco-construction) ;
- c) les technologies de l'information et de la communication.

Des possibilités de mises en réseaux et de créations de projets à l'échelle de la Grande Région ont été évaluées pour chaque domaine.

a) Transport et logistique :

Il a été proposé au Pôle de compétitivité Wallon « Logistics in Wallonia » de piloter une action en 4 phases dans ce domaine :

- Mise en commun des contacts du pôle et de la présidence dans les régions concernées ;
- Réunion de ces réseaux afin d'envisager une action commune ;
- Organisation d'une réunion au cours d'un salon ;
- Émission par le pôle de propositions de collaborations.

Des structures ont pu être identifiées et des premiers contacts ont été pris dans les régions partenaires.

De plus, divers acteurs ont pris des initiatives dans le secteur Transport et Logistique, notamment :

- « *Idelux – Moselle Développement* »

Des contacts sont en cours dans l'esprit d'une éventuelle action de promotion de la Grande Région comme un ensemble à même de pouvoir accueillir de nouvelles activités logistiques.

- *Projet « HEC-ULg – ICN »*

Le but de ce projet est d'assurer une formation complémentaire, spécialisée et de haut niveau dans le domaine international de la logistique globale.

- « *Abilitic* »

Le projet Abilitic propose une démarche d'anticipation des compétences, permettant par une méthode structurée et participative, de mettre en évidence les compétences essentielles d'un métier étudié, à horizon 5 ans.

- *Logistic Management Forum*

Le « Logistics Management Forum 2008 » se tiendra à Luxexpo les 27 et 28 février 2008. Il s'agit du premier forum organisé au Luxembourg et exclusivement dédié au secteur logistique de la Grande Région.

Le pôle « Logistics in Wallonia » a également fait des propositions :

- désignation officielle d'un organisme relais par région partenaire. Cet organisme serait donc clairement identifié comme l'interlocuteur principal pour toute initiative sectorielle ;
- désignation, au sein de ces relais, d'un agent de liaison pour la mise en place d'une concertation transfrontalière régulière ;
- tout organisme souhaitant porter un projet en matière de promotion ou de mise en réseau des acteurs du transport et de la logistique se met en contact avec l'agent de liaison, non pas pour évaluer la qualité d'un projet mais bien pour éviter les doublons entre projets et favoriser les synergies par la mise en commun de partenaires actifs sur des projets distincts.

b) Eco-construction :

Concernant le génie mécanique, une journée de l'éco-construction en Grande Région intitulée « L'efficacité énergétique des bâtiments » a été organisée par la présidence à Arlon le 30 novembre 2007. Celle-ci a été ouverte par le Ministre-Président Wallon, Rudy Demotte, Président en exercice de la Grande Région. Lors de cette rencontre, les thèmes partant de la conception des matériaux jusqu'au contrôle qualité en passant par la formation des artisans ont été abordés.

De nombreuses pistes de collaboration entre entreprises, centres de recherches et clusters à l'échelle de la Grande Région ont été identifiées. Les participants ont par ailleurs profité de l'occasion qui leur était donnée de s'exprimer au travers d'un questionnaire sur leurs pistes de collaboration. Le message est clair : une suite doit être donnée à cette manifestation dont l'envergure donne une idée de la demande en matière d'éco-construction.

Ce mouvement initié sera poursuivi notamment à travers un appui pour faciliter la mise en œuvre administrative de projets communs entre ces acteurs. Dans les pistes de suivi pourrait également se concrétiser la création d'un lieu unique de rencontre et de dialogue autour de l'évolution des marchés et des technologies pour les partenaires transfrontaliers.

c) Les technologies de l'information et de la communication :

La Grande Région participe depuis deux ans au salon « Initiatives » pour l'organisation d'échanges professionnels sous forme d'un b2b - Business Matching Day. L'objectif principal de cette bourse de contacts est de promouvoir les relations d'affaires bilatérales et stimuler des rencontres « interentreprises » concrètes entre les opérateurs économiques du secteur TIC (PME, entreprises TIC, utilisateurs des TIC, sous-traitants, fournisseurs, partenaires en R&D appliquées, spin-offs, etc.) afin de générer des accords de partenariat transnationaux.

3.2. *Coopération interuniversitaire*

Une mission d'interface a été confiée à l'Université de Liège (ULg) pour :

- faire émerger des pistes d'actions concrètes et structurantes conduisant à une collaboration interuniversitaire pérenne ;
- mettre en regard les sources de financement européen qui les soutiendraient ;
- pointer les freins à leur accomplissement.

En tenant compte des travaux précédents et du contexte, elle a ainsi mené des interviews dans les différentes universités de la Grande Région et organisé une journée de consultation ouverte qui s'est déroulée le 4 juin 2007 à Liège.

Le rapport « *Propositions pour la mise en œuvre des priorités relatives à la coopération interuniversitaire approuvées lors du 9ème Sommet des Exécutifs de la Grande Région* » présente des pistes qui pourront être concrétisées grâce aux nouveaux programmes européens, notamment le 7ème Programme Cadre Recherche et Développement et le Nouveau programme transfrontalier de coopération territoriale européenne 2007-2013 Grande Région. Ces propositions sont axées sur 5 thèmes :

- 1) **Formation et mobilité**, dont l'objectif est de faire profiter le plus grand nombre d'étudiants/doctorants/enseignants des atouts de la Grande Région en matière d'enseignement supérieur, dans les formations de base, spécialisées et continuées (accessibilité, qualité, internationalisation, interculturalité).
- 2) **Capacités transversales** dont les objectifs sont
 - a. d'augmenter l'employabilité des étudiants/doctorants dans le contexte socio-économique régional, en développant des capacités non disciplinaires attendues par les employeurs potentiels, au sein des cursus ou en formation continuée
 - b. et d'utiliser le partenariat interrégional pour accroître l'employabilité, en particulier dans les PME et en recherche.
- 3) **Innovation et valorisation** dont l'objectif est d'utiliser le partenariat interrégional pour faciliter la valorisation des résultats de recherche, créer des spin-offs, faciliter l'innovation et consolider l'insertion dans le tissu industriel local.
- 4) **Partage d'infrastructures** dont l'objectif est d'utiliser le partenariat interrégional pour développer des plateformes pédagogiques et scientifiques communes, avec accords-cadres pour un accès préférentiel.
- 5) **Qualité et gouvernance** dont l'objectif est d'utiliser le partenariat interrégional pour affirmer et améliorer la qualité des formations, notamment pour les formations conjointes ou à distance, la qualité de la recherche et celle de la gouvernance des institutions.

Les projets qui en seront issus s'inscriront dans une perspective de continuité et de pérennité, et se développeront de manière séquentielle, ce qui est possible vu la longueur des nouvelles périodes de programmation européennes (2007-2013). Pour être motivants, ils doivent intéresser les enseignants, les chercheurs et les étudiants de tous les cycles sans exclusion de discipline scientifique; pour être porteurs à long terme, ils doivent concerner le plus grand nombre, s'inscrire en phase avec le processus de Bologne qui favorise l'ouverture, notamment via la mobilité géographique, ainsi que l'individualisation des cursus, bénéficier d'une mise en réseau efficace et d'un appui institutionnel fort. Pour finalement se développer en synergie avec le monde socio-économique environnant, ils doivent s'intéresser aux compétences nouvelles ou transversales - à acquérir au sein des cursus, en formation continue, par les stages en entreprise -, et renforcer le potentiel de valorisation des résultats de la recherche et le transfert de technologies et de connaissances.

Les pistes d'actions proposées sont le résultat d'une concertation avec l'ensemble des IES² de la Grande Région. Elles veulent impliquer les différents acteurs des institutions et dégager des axes porteurs pour une collaboration interuniversitaire de qualité, qui pourra rayonner au-delà des frontières de la Grande Région si les institutions acceptent de fonctionner en réseaux largement ouverts basé sur l'utilisation optimale et complémentaire des potentialités de chacun, et si les pouvoirs politiques et les pouvoirs subsidiaires acceptent d'investir dans les projets concrets qui en émaneront³.

Parallèlement au travail de l'ULg, le groupe de travail « Groupe de Travail Enseignement Supérieur et Recherche de la Grande Région (GTESRGR) » (anciennement « Enseignement supérieur ») a été invité à réaliser les actions suivantes :

² Instituts d'Enseignement Supérieur

³ Extrait du rapport « *Propositions pour la mise en œuvre des priorités relatives à la coopération interuniversitaire approuvées lors du 9ème Sommet des Exécutifs de la Grande Région* ».

- cartographie des doubles-diplômes délivrés au sein de la Grande Région,
- état des lieux des spécialisations convergentes (notion de pôles d'excellence).

La contribution du groupe se compose des points suivants :

- Précisions lexicales : précision du vocabulaire relatif à la codiplomation ;
- Liste des doubles diplômes ;
- Spécialisations convergentes ;
- La Lorraine et la coopération transfrontalière universitaire : extraits de l'étude de Strasbourg Conseil « La dimension transfrontalière de l'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Grand Est » ;
- Propositions du groupe de travail : concertations entre le groupe et la Charte de coopération universitaire de la Grande Région, prix interrégional de la recherche, visibilité des actions de coopérations interuniversitaires, projets d'échanges de connaissances, formations supérieures professionnalisantes.

4. Economie sociale

Dans le domaine de l'économie sociale, le CESGR a été chargé en octobre 2006 d'un mandat libellé dans les termes suivants :

- identifier les acteurs et les points de contact envisageables ;
- examiner les synergies et les possibilités de mise en réseau ;
- organiser un forum réunissant les acteurs.

Le CESGR a organisé, le 19 novembre à Eupen, le premier Forum sur l'économie sociale et solidaire de la Grande Région. 47 organismes ont créé un réseau transfrontalier et ont ainsi posé les jalons d'une coopération des acteurs de l'économie sociale et solidaire de la Grande Région.

Tirer profit des effets synergiques au niveau transfrontalier, trouver des solutions communes aux problèmes et aux enjeux, tel était le message émis. Bourse de contact avec des partenaires potentiels, le forum a donné la possibilité aux participants de connaître d'autres opérateurs de ce secteur et de rencontrer d'éventuels partenaires de coopération dans la Grande Région. Environ 70 participants issus de 47 organisations marchandes, d'utilité publique et locale de l'économie sociale et solidaire (groupements d'assistance sociale, associations, fondations, coopératives et mutuelles, etc.) ont répondu à l'invitation des organisateurs. Le forum s'est concentré sur les besoins et les attentes des opérateurs participants en matière de coopération transfrontalière. Convaincus de la nécessité d'avoir une vision globale et d'engager un dialogue constructif, les participants du forum se sont penchés, dans le cadre de deux plénières et de trois ateliers, sur la manière la plus efficace de tirer profit des effets synergiques et sur les conditions requises pour un échange de savoir-faire.

Jouant un rôle moteur, le CESGR a jugé important de veiller à ce que la coopération transfrontalière engagée trouve un prolongement au-delà de la manifestation au sens d'une coopération durable. Les opérateurs présents l'ont confirmé solennellement en signant une déclaration d'intention sur la création d'un réseau.

5. Mobilité et échanges interrégionaux

5.1. Coupe de football des jeunes

La présidence a organisé la deuxième coupe de football des jeunes de la Grande Région. Celle-ci s'est déroulée les 21 et 22 avril 2007 à Blegny (Liège). Elle a rassemblé 240 jeunes qui se sont affrontés en 12 équipes. Le trophée ainsi que la coupe du challenge ont été remportés par l'équipe de Lorraine du Sud.

5.2. Forum jeunesse

Compte tenu du fait qu'en 2006, un *JugendForumJeunesse* fut déjà organisé en Wallonie (Communautés française et germanophone), le Luxembourg avait proposé d'organiser le *JugendForumJeunesse* dans le cadre de la présidence wallonne.

Le thème retenu a été « Migration des jeux, jeux des migrants » et a eu lieu du 14 au 18 novembre 2007. Le forum a réuni des personnes ressource du secteur jeunesse, notamment concernant l'animation par le jeu. Le forum a accueilli aussi des participants venus d'autres régions que celles de la Grande-Région.

Le groupe de travail « Jeunesse » s'est également concentré sur le volontariat des jeunes (collaborations entre agences, rencontre institutionnelle entre les différents services en charge du volontariat des jeunes), sur la mise en réseau des structures d'information du secteur jeunesse et sur une formation d'animateurs interculturels (camp transfrontalier).

5.3. Pérennisation des réseaux culturels

Entre le 9 décembre 2006, ouverture officielle de la Capitale européenne de la Culture, et le 8 décembre 2007, plus de 555 projets avec près de 4.000 événements ont figuré au programme de cette année culturelle. Selon un premier bilan (décembre 2007), la fréquentation de « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007 » est estimée à 2,6 millions de visiteurs en 1 an.

Tout au long de l'année 2007, inaugurations de nouvelles structures culturelles, expositions majeures, premières mondiales de productions musicales, théâtrales et chorégraphiques, projets pour les jeunes publics et projets communautaires ont fait partie de la programmation de l'année culturelle.

En offrant un programme riche et varié, « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007 » a réussi à enthousiasmer non seulement les habitants de la région, mais encore un large public culturel venu d'au-delà des frontières.

133 des 555 projets de cette année culturelle étaient des projets transfrontaliers. Transfrontalier ne signifie pas uniquement que ces projets se sont déroulés dans différentes régions participantes, mais qu'ils ont été organisés par différentes structures issues des régions frontalières.

La collaboration ne s'est pas arrêtée aux frontières périphériques de la Grande Région puisque près de 50 projets, c'est-à-dire 90 événements, ont été réalisés en partenariat avec Sibiu en Roumanie, la deuxième Capitale européenne de la Culture en 2007.

Parmi les plus grands succès de cette Capitale européenne de la Culture 2007 on compte, entre autres, l'exposition *Constantin le Grand* à Trèves (Rhénanie-Palatinat) avec 800.000 visiteurs, le *Mondial Air Ballons* (Lorraine) avec 343.500 visiteurs, la Völklinger Hütte et son *Ferrodrome* (Sarre) avec 42.000 visiteurs, l'exposition *Michel Majerus* au MUDAM (Luxembourg) avec 40.400 visiteurs et les Arbres d'Acier (Wallonie) avec 25.000 visiteurs.

Les projets transfrontaliers :

Avec 10.300 spectateurs, l'édition 2007 de *Passages*, le festival des théâtres de l'Europe de l'Est est l'un des projets transfrontaliers à avoir connu un succès considérable, et ce dans toutes les régions et institutions participantes. *Total Théâtre* est un autre projet transfrontalier dans le domaine des arts de la scène qui a connu un franc succès avec 11.200 spectateurs, dont 4.900 en Lorraine, 2.500 en Wallonie, 2.100 au Luxembourg, 1.300 en Sarre et 400 en Rhénanie-Palatinat.

Crazy Cinématographe avait pour ambition de faire revivre le cinéma qu'ont connu nos grands-parents, voire même leurs parents à eux, c'est-à-dire le cinéma forain tel qu'il était à l'époque : sous chapiteau, sans ou avec très peu de couleurs, sans son mais avec un public nombreux, attiré souvent par la session érotique de fin de soirée. 14.000 personnes (1.200 à Liège, 1.200 à Trèves, 1.500 à Sarrebruck, 500 à Thionville et 9.600 à Luxembourg) en tout se sont laissées charmer par le cinéma datant du tournant du 18^{ème} siècle.

Le budget :

Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007 est doté d'un budget de 45 millions d'Euro ; budget constitué par l'Etat luxembourgeois (30 millions), la Ville de Luxembourg (10 millions) et les partenaires et recettes propres (5 millions). Ce budget a servi au soutien, à la production et à la coordination du programme culturel au Luxembourg et des projets transfrontaliers ainsi qu'à la communication générale de l'événement.

La Lorraine a investi 1,5 millions d'Euro, la ville de Trèves 5,2 million d'Euros, la Rhénanie-Palatinat 4,6 million d'Euro. La Sarre a surtout investi au niveau des événements culturels avec 1 million d'Euro supplémentaires pour 2007. La Communauté germanophone de Belgique a investi 60.000 Euro, soit 6% de leur budget culturel annuel. La Communauté française de Belgique a investi 1 million d'Euro, dont la majorité a été affectée à des projets transfrontaliers.

5.4. Relations avec le Comité des Régions de l'Union Européenne

Un amendement du règlement d'ordre intérieur du Comité des Régions, préparé par un groupe de travail présidé par le Ministre-Président de la Communauté Germanophone de Belgique, a permis de reconnaître les groupes interrégionaux et de valoriser leurs activités. Les membres du Comité des Régions, qui font partie d'un groupe interrégional, peuvent à présent se faire représenter par un membre du même groupe interrégional lors de commissions techniques.

Pendant la présidence, le Groupe interrégional Grande Région a rencontré les membres du Parlement Européen issus de la Grande Région (10 octobre 2006) pour échanger des idées sur l'amendement de la directive relative aux médias audiovisuels, s'est félicité de la présence du Premier Ministre luxembourgeois à un échange d'informations (6 juin 2007) et a tenu une réunion de travail axée sur les thèmes prioritaires que sont la réforme du marché viticole, la sécurité des jouets et la suppression des obstacles structurels auxquels sont confrontés les frontaliers (28 novembre 2007). Par ailleurs, de

nombreux membres du Groupe interrégional Grande Région ont participé au colloque intitulé « Suppression des obstacles structurels auxquels sont confrontés les frontaliers par le biais de la coopération transfrontalière » tenu le 10 juillet 2007 à Eupen.

A l'initiative du groupe interrégional, la Grande Région a pu se présenter lors des Open Days 2007 à Bruxelles (8-11/10/07). Le consortium a organisé deux ateliers, l'un sur le thème « Efficient Delivery: how the new programmes are implemented : Structural Funds as a Motor for Cross-Border-Cooperation » et l'autre sur le thème : « Crossing Borders: cooperation and exchange of best practice supporting growth and jobs : Marketing and Developing Locations in the Greater Region » auxquels ont chaque fois participé environ 90 personnes.

5.5. La langue du voisin

Le groupe de travail de la Grande Région « Education et Formation » s'est penché à plusieurs reprises sur l'action « Compétence linguistique » adoptée par le 9^{ème} Sommet. Le projet « Classes mixtes » impliquant des classes du Collège Robert Schuman à Metz et du lycée Hindenburg à Trèves a été lancé, préparé, suivi par le groupe et réalisé avec succès entre le 2 et le 15 octobre 2005.

Pour développer le projet « Classes mixtes », le groupe a décidé de réaliser un autre projet pilote avec les deux partenaires scolaires de la première phase dès le début de l'année scolaire 2008/2009.

5.6. Réseau de veille transfrontalier relatif aux épizooties

Constatant la situation actuelle, un réseau de veille transfrontalier relatif à la fièvre catarrhale ovine et a été mis sur pied. Plusieurs réunions rassemblant les experts du secteur se sont tenues et il en a été conclu que la fièvre catarrhale ovine présente toutes les caractéristiques d'une crise sanitaire majeure, dont les impacts économiques seront conséquents à court et moyen terme pour l'ensemble de la filière bovine et ovine, depuis la production jusqu'à la commercialisation.

Dans ce contexte, des mesures adaptées et harmonisées de soutien doivent être envisagées dans un cadre européen et les propositions des partenaires de la Grande Région portent sur :

- la mise en place d'un régime d'aide équitable au niveau européen pour favoriser la reconstitution des cheptels en vue de préserver les capacités de production ;
- une nécessaire harmonisation européenne, sur l'ensemble des segments d'activité, depuis la production jusqu'à la commercialisation ;
- la mise en place d'un plan de soutien spécifique pour la filière ovine qui est la plus durement touchée.

C'est pourquoi la présidence des partenaires belges a adressé à cet effet un courrier à M. Barroso, Président de la Commission Européenne.

6. Rayonnement international

6.1. Promotion des entreprises à l'exportation

Comme chaque année, la possibilité a été donnée à tous les partenaires de la Grande Région de participer à différentes foires, salons et missions pendant l'année 2007.

De plus, pour la première fois, la Grande Région a participé en tant qu'hôte d'honneur à la Foire Technique Internationale de Plovdiv en Bulgarie (24-29/09/07).

Différents partenaires grand-régionaux étaient présents à la Foire de Plovdiv depuis 2001. En effet, la Bulgarie, par sa position géographique, son adhésion récente à l'UE et sa croissance économique en progression, attire régulièrement les investisseurs sarrois, lorrains, luxembourgeois, rhénan-palatins et wallons. La Bulgarie figure déjà parmi les marchés les plus porteurs de la zone d'Europe centrale et orientale.

Vitrine incontestée de toutes les évolutions sectorielles de l'économie bulgare, la Foire technique internationale de Plovdiv est organisée depuis plus de 60 ans et accueille près de 3500 entreprises originaires de près de 50 pays, en Europe et dans le monde. Elle constitue donc une opportunité privilégiée d'approcher ce marché prometteur.

Pour l'édition 2007 de la Foire, la Grande Région a été invitée à y participer en tant qu'hôte d'honneur et y a été représentée par le Ministre-Président Wallon, Rudy Demotte. La présence de la Grande Région en tant que membre à part entière la même année que l'accession de la Bulgarie à l'Union Européenne symbolise la coopération économique et sociale d'une Europe unie. Les 5 partenaires grand-régionaux⁴ sont d'ailleurs des partenaires économiques clés pour ce pays des Balkans. Cette collaboration est donc significative afin de dynamiser les échanges entre deux zones importantes d'Europe, l'une au cœur historique européen, l'autre au cœur des Balkans.

Par cette action, la coopération Grande Région a donc gagné en visibilité internationale.

6.2. Coopération au développement

Le groupe de travail « Coopération au développement » a développé une réflexion sur trois pistes :

- l'accès aux fonds européens ;
- la mise en place de bourses aux métiers dans les pays du Sud ;
- et des actions communes d'éducation au développement en Grande Région.

Une première action commune a été organisée en vue d'informer les différents acteurs de la coopération - les Organisations Non Gouvernementales, les collectivités locales, les partenaires sociaux (syndicats, associations d'entrepreneurs), les associations du secteur privé, les mouvements confessionnels, les hautes écoles, etc. de l'accessibilité aux aides proposées par la Commission Européenne et plus particulièrement la Direction Générale Office de Coopération/EuropeAid. Celle-ci s'est tenue à Bruxelles le jeudi 13 décembre 2007 et a rassemblé 75 partenaires de la Grande Région.

Lors des différents ateliers et interventions des fonctionnaires européens d'EuropeAid, un rythme très soutenu d'échanges/questions a eu lieu. De plus, ces intervenants ont

⁴ Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEx), Zentrale für Produktivität und Technologie Saar e.V. (ZPT), Chambre de Commerce et d'Industries du Grand-Duché, Ministère de l'Economie Rhénan-Palatin et le Service Interdépartemental du Commerce Extérieur Lorrain (SICE).

montré une très large disponibilité, par ailleurs confirmée pour d'autres initiatives ultérieures de ce type. Il a également été fait état d'une forte demande des acteurs présents pour un prolongement opérationnel, à travers un échange de bonnes pratiques entre eux sur base de l'expérience de tels ou tels acteurs non étatiques de la Grande Région familiers des procédures de soumissionnement auprès de l'UE ; ainsi qu'à travers la communication de l'expérience de tels ou tels acteurs non étatiques de la Grande Région familiers de la gestion de projets de développement.

Enfin, par rapport à l'initiative envisagée d'éducation au développement, une idée concrète de synergie qui a déjà fait l'objet d'une exposition itinérante entre différentes écoles du Grand-Duché et de la Ville de Bastogne a été proposée.

7. Maison de la Grande Région

L'Etat Luxembourgeois a mis à disposition de la Grande Région les locaux regroupant le secrétariat permanent du CESGR, la Maison de la Grande Région ainsi que le Secrétariat Technique Conjoint du nouveau programme transfrontalier INTERREG IV A.